

Colombes, 5 mai 2023

ARKEMA RELÈVE SES OBJECTIFS DE DÉCARBONATION ET OBTIENT LA VALIDATION SBTi POUR SA TRAJECTOIRE 1,5°C À HORIZON 2030

Arkema, qui avait déjà renforcé son plan climat en juillet 2022, se fixe de nouveaux objectifs encore plus ambitieux à horizon 2030 sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, approuvés par l'organisme *Science Based Targets initiative (SBTi). Le Groupe vise désormais de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 48,5 % sur les scopes 1+2 et de 54 % sur le scope 3 à horizon 2030 versus 2019.**

En juillet 2022, le Groupe s'était fixé de nouveaux objectifs de réduction de ses gaz à effet de serre, en ligne avec les attentes de l'Accord de Paris, qui vise à contenir le réchauffement climatique à la fin du siècle à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. À la faveur des progrès notables réalisés sur l'année 2022, ces objectifs ont été relevés et Arkema vise désormais, d'ici 2030 par rapport à 2019, une réduction de 48,5 % des émissions de gaz à effet de serre du Groupe sur les scopes 1+2, ainsi qu'une réduction de 54 % de ses émissions de scope 3. Ces nouveaux objectifs ont été approuvés par l'organisme mondial indépendant *Science Based Targets initiative (SBTi)*.

« Arkema a pris des engagements de longue date en matière de lutte contre le changement climatique. De la politique d'achats d'énergie à l'innovation industrielle, du portefeuille de solutions à la diffusion d'une « culture climat et environnement », cette trajectoire vertueuse mobilise toutes les composantes du Groupe, et nous sommes particulièrement fiers que nos nouveaux objectifs 2030 aient été validés par le SBTi » affirme Thierry Le Hénaff, Président-directeur général.

Déjà engagé depuis de nombreuses années dans la recherche d'efficacité énergétique de ses sites industriels grâce à son programme Arkema Energy, et dans le développement d'achats d'énergie bas carbone, le Groupe a identifié des marges d'amélioration sur ses scopes 1+2 et prévoit de réduire ses émissions de 3,7 millions de tonnes équivalent CO₂ en 2019 à 1,9 million de tonnes en 2030.

Pour tenir ce nouvel engagement, le plan d'actions du Groupe s'articule autour de grands leviers tels que :

- L'augmentation notable de la part de vapeur et d'électricité bas carbone consommée sur ses sites, notamment grâce à des contrats long terme avec les producteurs. Arkema a ainsi récemment signé un important contrat d'approvisionnement avec ENGIE pour la fourniture de 300 GWh par an de biométhane en France, afin de réduire davantage l'empreinte carbone de ses gammes bio-sourcées de haute performance de polyamide 11 Rilsan® et d'élastomères Pebax® Rnew®; et
- L'amélioration de l'efficacité énergétique et l'optimisation des installations, axe sur lequel de nombreux projets ont déjà été déployés en 2022, comme par exemple l'installation d'un catalyseur de nouvelle génération pour les émissions d'oxydes d'azote sur le site de Lacq en France.

L'ensemble de la démarche est par ailleurs soutenu par une enveloppe d'investissements liés à la décarbonation qui pourrait atteindre 400 millions d'euros d'ici à 2030.

Pour ses émissions de gaz à effet de serre de scope 3, le Groupe s'engage à agir sur l'ensemble de sa chaîne de valeur en réduisant ses émissions de 152 millions de tonnes équivalent CO₂ en 2019 à 70 millions de tonnes en 2030. Pour ce faire, Arkema a pour ambition d'augmenter la part de ses matières premières renouvelables ou recyclées, de sélectionner des matières premières à plus faible empreinte carbone, de réduire ses activités les plus émissives et de développer des filières de recyclage de polymères, par exemple via le programme Virtucycle® et sa filiale Agiplast.

Par ailleurs, le Groupe s'appuie sur la force de son innovation au service du développement durable pour faire évoluer son offre de produits et de services vers des solutions contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

** Science Based Targets initiative (SBTi) : collaboration entre le CDP (Carbon Disclosure Project), le Pacte Mondial des Nations Unies, le WRI (World Resources Institute) et le WWF (WorldWide Fund for Nature).*

Fort de savoir-faire uniques dans le domaine de la science des matériaux, Arkema dispose d'un portefeuille de technologies de premier rang pour répondre à l'accélération de la demande en matériaux nouveaux et durables. Avec l'ambition de devenir en 2024 un pur acteur des Matériaux de Spécialités, Arkema est aujourd'hui organisé autour de trois segments complémentaires, résilients et fortement innovants qui leur sont dédiés et qui représentent 91 % du CA du Groupe en 2022, les Adhésifs, les Matériaux Avancés et les Coating Solutions, et d'un segment Intermédiaires compétitif et bien positionné. Arkema offre des solutions technologiques de pointe pour répondre aux enjeux des nouvelles énergies, de l'accès à l'eau, du recyclage, de l'urbanisation, ou encore de la mobilité et est attaché à un dialogue continu avec l'ensemble de ses parties prenantes. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 11,5 milliards d'euros en 2022 et est présent dans près de 55 pays avec 21 100 collaborateurs.

Contacts Investisseurs :

Béatrice Zilm	+33 (0)1 49 00 75 58 beatrice.zilm@arkema.com
Peter Farren	+33 (0)1 49 00 73 12 peter.farren@arkema.com
Mathieu Briatta	+33 (0)1 49 00 72 07 mathieu.briatta@arkema.com
Caroline Chung	+33 (0)1 49 00 74 37 caroline.chung@arkema.com

Contact presse :

Anne Plaisance	+33 (0)6 81 87 48 77 anne.plaisance@arkema.com
----------------	---

